

Jeudi 7 janvier 2016
Inauguration de l'Ecole des DJ UCPA

A LA RENCONTRE DES TALENTS DE DEMAIN
Domaine du Normandoux - Tercé



___UCPa___
ECOLE DES DJ

LA FRENCH TOUCH

AU PAYS DU FUTUROSCOPE

L'ÉCOLE DES DJ UCPA



«Une deuxième école des DJ UCPA a ouvert ses portes le 13 octobre 2014, dans le département de la Vienne sur le site exceptionnel du Normandoux, avec le soutien de la région, du CFA Sport Animation Tourisme et de l'UMIH et du département de la Vienne.

L'école des DJ conjugue les cultures et les tendances musicales, les techniques du mix, les envies de sensations et les rêves des jeunes en formation. Elle n'en demeure pas moins ancrée dans la réalité puisqu'elle offre une formation en apprentissage aux jeunes qui souhaitent devenir DJ professionnels et renforce leur employabilité par l'obtention d'un diplôme d'Etat. Depuis 2001, l'école des DJ UCPA a permis à plus de 700 jeunes de faire de leur passion un métier et de débiter un véritable parcours professionnel.» *Guillaume Légaut, Directeur Général de l'UCPA.*

L'École des DJ UCPA, une formation reconnue dans le monde de la nuit

L'UCPA est ancrée dans le monde de la nuit depuis 2001, au service de toute une profession et au cœur d'un secteur d'activité en pleine mutation, grâce à l'école des DJ. Deux structures, uniques en France et en Europe, l'une située à Lyon, l'autre près de Poitiers, à Tercé, sur le Domaine du Normandoux. Grâce au concours sans failles de ses partenaires historiques, ces deux structures bénéficient de matériels d'exceptions.

LA FORMATION



En conjuguant des équipements de grande qualité et des équipes pédagogiques constituées de professionnels toujours en activité (parmi lesquels Quentin Mosimann, DJ Getdown, Jay Style, Stazia, Richard K, Sylvain Diems...), l'École des DJ UCPA permet d'acquérir les compétences recherchées par les exploitants d'établissements de nuit et de loisirs, dans les domaines des diffusions sonores, de la lumière asservie, de l'animation, de la diffusion vidéo, de la communication et plus particulièrement dans tous les aspects touchant au métier de disc-jockey.

Le cycle de formation en alternance, conduit à l'obtention du diplôme d'état « Animateur Musical et Scénique », titre homologué de Niveau IV, enregistré au Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP). Ce cycle est gratuit et rémunéré pour les jeunes en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Il est aidé pour les entreprises qui emploient ces mêmes jeunes sous contrat d'apprentissage, sous contrat de professionnalisation ou en congé individuel de formation.

La formation initiale dure entre 18 et 22 mois en alternance. Les jeunes sont 30 semaines en cours et 50 semaines en entreprise, week-ends compris. **Actuellement, 70 apprentis sont en formation à l'École des DJ, répartis en 4 classes.**

Des cycles courts de **Formation Continue destinés aux professionnels** souhaitant progresser dans leurs pratiques seront proposés en 2016.

Des week-ends et séjours d'initiation et de perfectionnement, destinés à celles et ceux qui sont passionnés par le Mix Dj et la production musicale, seront eux aussi programmés tout au long de l'année.

Les installations de l'École des DJ UCPA : des conditions de travail optimales

Les nouvelles installations de la Carrière de Normandoux, permettent aux jeunes de l'École des DJ UCPA de disposer de **12 cabines DJ insonorisées**, équipées du matériel professionnel le plus performant, d'une **scène équipée en lumière**, en son et en diffusion vidéo et d'une **salle de cours multimédia**.

Dans quelques mois, 12 cabines et 4 espaces multimédia seront créés, le tout positionné sur pilotis, au cœur de la Carrière de Normandoux.

LE DOMAINE DU NORMANDOUX

UN ÉCRIN DE MODERNITÉ DANS UN LIEU AUTHENTIQUE

LE MANOIR



Mentionnée pour la première fois en 1260, la châtelainie de Normandoux, fief le plus important de Tercé, relevait de la baronnie de Morthemmer et appartenait en direct aux barons de ce lieu, parfois appelés « baron de Normandoux ».

La famille Taveau posséda cette baronnie des débuts du XVe siècle jusqu'à la fin du XVIIe siècle. En 1869, le domaine – manoir et terres – fut acquis par le baron de Soubeyran, dont la famille possédait 1500 hectares entre Tercé et Morthemmer.

Le Manoir de Normandoux a conservé une belle tour, abritant un escalier à vis, accolée à la façade Sud. La façade Nord présente de belles ouvertures XVIe – XVIIe siècles. À la fin du XIXe siècle, d'importants bâtiments, granges et écuries, furent édifiés pour abriter les chevaux exploitant la carrière.

LES CARRIÈRES



Une carrière fut exploitée vers 1820, à 150 mètres à l'Ouest du Manoir du Normandoux. Entre 1851 et 1856, Pierre Deslandes ouvre une nouvelle carrière, en louant le foncier au propriétaire de Normandoux, renouvelant le bail en 1863. Cette carrière était située à 300 mètres du Manoir, au nord de la route de Tercé – Saint Julien l'Ars. En bordure Nord de la carrière de Pierre Deslandes, Cadet-Simon Desmazeau acquiert en 1861 une parcelle de terre et y ouvre entre 1862 et 1866 une troisième carrière, faisant construire à proximité en 1872 sa maison avec cave, puits et dépendances, sous le nom de l'Hermitage. Le chemin actuel descendant dans la carrière se trouve à l'emplacement actuel de la carrière de Desmazeau.

En 1869, le baron Jean-Marie Georges de Soubeyran acquiert le domaine de Normandoux et reprend à son compte la carrière de Pierre Deslandes. Sous-gouverneur du Crédit Foncier de France, député, maire de Morthemmer, homme d'affaires avisé, il insuffle à la carrière de Normandoux et à la commune de Tercé un véritable **décollage économique**. À partir de cette époque, Normandoux se maintiendra toujours **à la pointe du progrès**, allant jusqu'à posséder de 1885 à 1939 sa propre ligne de chemin de fer jusqu'à la gare de Jardres. En 1876, de Soubeyran loue la carrière à Dècle-Vauzelle, maire de Neuville qui cède alors ses droits au Syndicat des Carrières du Poitou qui deviendra Civet-Pommier puis Rocamat.

Le foncier de Normandoux ainsi que celui de Desmazeau, terres et carrières, est acheté en 1894 par Henri Séchet, avocat à la cour d'appel de Poitiers, dont les héritiers cèdent la propriété du domaine à la Société des Carrières de Charente et du Poitou avant la deuxième guerre mondiale.

Christian Richard, Maire de Tercé.

VALGO ET NORMANDOUX, UNE RENCONTRE DE PASSIONNÉS



Le Domaine du Normandoux, c'est une ancienne carrière de pierre réhabilitée, un hôtel et des résidences de tourisme***, un restaurant, un Spa, de nombreuses salles de travail et des espaces de réception et aujourd'hui une école de DJ.

Déjà **20 millions d'euros** ont été investis dans ce lieu d'exception.

François BOUCHÉ, Président du groupe VALGO (spécialisé dans la réhabilitation de sites, via la dépollution des sols et des nappes ou encore le désamiantage) est également **propriétaire du Domaine du Normandoux**.

Laurent LUTSE, Président de la SAS Normandoux et de l'UMIH86, Vice-Président de l'UMIH a repris le site en février 2015 avec l'aide du groupe VALGO.

Ensemble, ils souhaitent créer un lieu de vie unique, révélateur des talents de demain !



UN PROJET DE GRANDE ENVERGURE, LE RENOUVEAU DU NORMANDOUX



Avec **4,5 millions d'euros d'investissement** prévus dans les mois à venir, les entrepreneurs envisagent **d'importants travaux sur les 56 hectares du Domaine**. « D'abord refaire entièrement les cuisines, puisque notre chef va passer maître restaurateur, ensuite fermer entièrement le bâtiment de la carrière qui pourra ainsi être utilisé toute l'année et enfin installer, à la rentrée 2016, l'école des DJ, dans **un nouveau bâtiment de 1 000 m²**, couplé avec **56 logements qui accueilleront les élèves**. » Laurent Lutse.

D'autres projets sont en préparation, notamment **l'agrandissement de 17 chambres de la résidence hôtelière**. Le développement de l'accueil de séminaires avec la création de nouvelles salles, ainsi que celui d'artistes qui viennent de plus en plus nombreux sur le site est également une priorité.

LES PARTENAIRES

INCONTOURNABLES DU PROJET



LE CHRD EN CHIFFRES

**1er secteur créateur
d'emplois en France**
80 milliards d'euros de CA
7% du PIB
220 000 entreprises
1 million d'actifs
dont 300 000 saisonniers



L'UCPA est la 5ème Unité de Formation par Apprentissage (UFA) collaborant avec le CFASAT. Cette collaboration étroite a permis l'ouverture de cette seconde école des DJ.

L'UMIH, une organisation professionnelle exemplaire dans le secteur

Depuis plus de 65 ans, l'UMIH rassemble les professionnels indépendants hôteliers, restaurateurs, cuisiniers, cafetiers, traiteurs, exploitants d'établissements de nuit et d'activités saisonnières, dans toutes les régions et départements de France (métropole et outre-mer). Avec 95% des entreprises syndiquées, **l'UMIH est l'organisation professionnelle leader du secteur** et l'un des plus importants syndicats patronaux français.

L'UMIH, présente et active partout en France avec plus de 100 fédérations départementales, 2 000 élus et 300 collaborateurs, est en contact direct avec les professionnels. Ce maillage territorial permet une connaissance du terrain et une appréhension globale et précise des enjeux du secteur.

Les missions de l'UMIH

Informier et conseiller les professionnels dans la gestion quotidienne de leur entreprise

Assurer la promotion et la reconnaissance des métiers et du secteur

Représenter et défendre les professionnels

Le CFA Sport Animation Tourisme Poitou-Charentes

Créé en janvier 2013, grâce au concours de la Région Poitou-Charentes, le CFA Sport Animation Tourisme (CFASAT), présidé par **Jack Dillenbourg**, offre ses services et compétences en tant que CFA «hors les murs» aux acteurs de l'économie sociale, des clubs sportifs, des collectivités et des structures commerciales pour favoriser leur développement.

Les principales missions au titre des branches sport, animation et tourisme social et familial :

Former de futurs professionnels aux métiers d'éducateurs et d'animateurs ;

Conduire toute étude prospective visant à une meilleure adéquation entre la formation professionnelle et les besoins des employeurs ;

Contribuer à l'information la plus large possible sur les formations ainsi que sur les offres et les demandes d'emploi ;

Faire la promotion des formations en alternance et de la formation continue ;

Aider à la création d'emplois pérennes.

Le CFASAT est donc le fruit d'un travail partenarial et constitue la résultante des actions concertées et mutualisées du monde économique, du mouvement sportif, des fédérations d'éducation populaire et de l'ensemble des acteurs du tourisme social et familial. Il s'inscrit dans une logique de structuration et de professionnalisation des secteurs d'activités visés (sport, animation et tourisme social et familial).

LA VIENNE

PAYS DU FUTUROSCOPE

POUR LA CRÉATIVITÉ ET L'ATTRACTIVITÉ
DE SON TERRITOIRE



La belle histoire commence en 1987, avec l'ouverture du Futuroscope sur l'axe Paris-Bordeaux. La Vienne décide alors de construire sa notoriété autour de ce parc d'un nouveau genre. D'un département de passage entre les plages de l'Atlantique et les châteaux de la Loire, **la Vienne se transforme en destination touristique à part entière**, grâce au succès de son épiscentre. Séduisant aussi bien les entreprises publiques que privées, elle se dote progressivement de nouveaux sites d'envergure, selon une politique de fin maillage territorial. Fort de plus de **500 activités proposées** et de ses **4 600 000 visites par an**, le Pays du Futuroscope se hisse en tête des départements ruraux de France. En vingt ans, une véritable destination de séjour est née. Le secteur de l'hôtellerie-restauration bénéficie de ces retombées avec **7 millions de nuitées touristiques**.

L'implantation de la nouvelle école de DJ reconnue à l'échelle nationale et internationale, au cœur de la Carrière du Normandoux à Tercé (à une trentaine de minutes de Poitiers), révèle une fois de plus **l'attractivité et le dynamisme de ce territoire**.

Le secteur du tourisme dans la Vienne représente **plus de 7% du PIB et 4,5 millions de visiteurs par an**. Autour du Futuroscope, leader touristique de la nouvelle grande région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, les principaux acteurs du tourisme du département sont réunis sous une marque unique, **"La Vienne, Pays du Futuroscope"**. Dans ce secteur, **un tel travail d'équipe reste inédit en France**. Cette vitrine commune permet à l'Agence Touristique de la Vienne de promouvoir plus efficacement le territoire. Devenue Agence de Créativité et d'Attractivité, elle œuvre en chef d'orchestre des acteurs touristiques locaux grâce au Président du Département de la Vienne, **Bruno BELIN** et au Sénateur et ancien Premier Ministre **Jean-Pierre RAFFARIN**, le tourisme en Vienne bénéficie d'une politique d'union sacrée.

LES DISCOTHÈQUES EN FRANCE

UN POIDS ÉCONOMIQUE ET UN FACTEUR DE DYNAMISME DES TERRITOIRES



2 000 discothèques sont répertoriées en France (la Sacem recense 2 696 établissements avec un contrat Discothèque et Bar Dansant et estime le nombre de discothèques à environ 2 000 en 2013) générant 900 millions de chiffre d'affaires.

Le monde de la nuit est un secteur en perpétuelle évolution. Les professionnels doivent ainsi s'adapter aux nouvelles demandes :

L'ÉVOLUTION DU SECTEUR

70 – 90's : l'âge d'or

90 – 00's : le déclin

00 – 10's : la crise

10's : le renouveau ?

A la fois formule « moderne » du bal d'antan comme lieu de rencontres, et seuls lieux de sorties nocturnes qui brassaient des clientèles jeunes (15-24 ans) et moins jeunes (25-40 ans)

L'explosion de la techno et son corolaire de « free parties », « rave parties » détournent les plus jeunes des discothèques

Les jeunes des années 80 ont vieilli et se tournent vers les bars à ambiance musicale et les soirées privées.
Les 15-24 ans, touchés par la crise économique n'ont plus les moyens de sortir en boîte.
Multiplications des contraintes réglementaires : interdiction de fumer, normes de sécurité et d'insonorisation, prévention de l'alcoolisation...

Autorisation potentielle d'ouverture jusqu'à 7 heures du matin.

Création de méga discothèques, véritables centres de loisirs nocturnes.

Diversification des soirées : concerts en live, animation par des « stars » de la TV réalité, soirées thématiques...

sacem

INFORMATIONS PRATIQUES

Ecole des DJ UCPA à Poitiers-Tercé

Hélène Mingot
Directrice du Centre de Formation
33 (0)5 16 01 00 71
33 (0)6 61 85 15 69
hmingot@ucpa.asso.fr
www.ecole-des-dj.com

Domaine du Normandoux

Rue des sapins - 86800 Tercé
33 (0)5 49 01 02 01
contact@normandoux.fr
www.normandoux.fr

Contacts Presse

UCPA Poitiers

Pascal TASSY : 33 (0)6 74 94 05 64
ptassy@ucpa.asso.fr

UCPA Paris

Laetitia VERDIER : 33 (0)1 45 87 46 51
lverdier@ucpa.asso.fr

Agence Touristique de la Vienne

Audrey ROY : 33 (0)5 49 03 53 03
aroy@departement86.fr

CFA SAT

Bruno TAÏANA : 33 (0)6 85 62 16 85
brunotaiana@cfasat-poitou-charentes.fr

UMIH - Domaine du Normandoux

Laurent LUTSE : 33 (0)6 45 64 70 22
llutse@orange.fr